

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIRCELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
(CELINE)*Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions*

Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles

tel: 02/227.57.02

Site internet : <http://www.irceline.be>VLAAMSE
MILIEUMAATSCHAPPIJ Vlaanderen
is milieuAir @ Climat
agence wallonne de l'air & du climat**Lundi 08 avril 2019, 10h00****BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES****Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.****SITUATION ACTUELLE**

Depuis hier dimanche 07/04, des concentrations élevées en particules fines sont enregistrées par les réseaux de mesures régionaux. La moyenne glissante sur 24 heures est supérieure au seuil de 50 µg/m³ en Flandre et à Bruxelles. La moyenne glissante 24heures était à 10h00 de 76 µg/m³ en Flandre, 71 µg/m³ à Bruxelles et 48 µg/m³ en Wallonie (calculée sur le nord du sillon Sambre et Meuse et 42 µg/m³ sur l'ensemble de la région wallonne). Les PM₁₀ regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. 50 µg/m³ est le seuil à partir duquel la population est informée dans les trois Régions.

Ces hautes concentrations sont dues à la formation d'aérosols secondaires inorganiques (SIA). Ces aérosols sont formés par les réactions entre les NO_x (émis essentiellement par le trafic) et le NH₃ (agriculture) dans les conditions météorologiques favorables du printemps. Ces épisodes printaniers se produisent de temps en temps en début d'année.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Les conditions météorologiques resteront aujourd'hui défavorables pour la qualité de l'air. Sur base des prévisions, les concentrations devraient restées au-dessus du seuil pendant les 24 prochaines heures. L'évolution des concentrations en particules fines pour demain et les prochains jours n'est pas encore claire actuellement.

Pour les prochains jours, la qualité de l'air devrait s'améliorer et on ne prévoit pas de dépassement du seuil d'information.

Etant donné que les concentrations moyennes de PM10 devraient être supérieures à 50 µg/m³ (en moyenne glissante en PM10) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : 053/726.573 – GSM: 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Madame Pauline Lorbat (porte-parole): plorbat@environnement.brussels -- 0485/894745
- Cabinet de la Ministre C. Fremault : Madame Marie-France Muschang – mfmuschang@gov.brussels – 02/508.79.19

En Wallonie:

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Madame Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)